



Un nouveau record pour les crus bourgeois

VIGNOBLE En 2012, sans rien céder à la qualité, 267 crus bourgeois ont été sélectionnés, contre 256 l'année précédente.

L **BERNARD BURSTCHY**
bburstchy@lefigaro.fr

Les crus bourgeois du Médoc, à Bordeaux, continuent leur chevauchée. Avec le millésime 2012, la cinquième sélection vient d'être publiée. La performance est d'autant plus belle que, sous les coups de boutoir de la réglementation européenne, la mention a failli disparaître. Pourtant, elle s'inscrit dans l'histoire, puisqu'elle descend d'un privilège décerné par Jean sans Terre aux crus des bourgeois dès le XIII^e siècle.

L'histoire récente remonte à 1932, avec la création par les courtiers d'une liste de 444 crus bourgeois comme alternative aux « ratés » du classement de 1855, sans hélas la moindre homologation officielle. Mise au pied du mur pour l'officialiser, une commission se réunit et finit par publier, en 2003, le premier classement officiel des crus bourgeois du Médoc, avec trois niveaux hiérarchiques (crus bourgeois, supérieurs et exceptionnels). Hélas, ce classement est invalidé en 2007 pour manque d'équité, une moitié des membres de la commission de classement ayant des crus à classer.

La nouvelle procédure, très rigoureuse pour ne pas prêter le flanc à la critique, s'effectue dorénavant sur une base annuelle à partir de dégustations très strictement encadrées. La dernière livraison sur le millésime 2012 vient de livrer ses résultats : 267 crus bourgeois ont été sélectionnés au lieu de 256 l'an dernier, ce qui constitue un nouveau record. L'essentiel de l'augmentation vient des

« Le sticker sur chaque bouteille a un impact très fort et rassure

le consommateur »

crus du Haut-Médoc, les autres appellations restant stables.

Avec ce nouveau classement arrive un nouveau logo, dessiné par Claire Boucl, qui représente une marqueterie de pétales de fleur. Rappelons aussi que, depuis l'année dernière, chaque bouteille est authentifiée par un sticker qui fait office de garantie de qualité « cru bourgeois » : il est devenu un véritable signe de reconnaissance dans le monde entier et protège la bouteille de la contrefaçon.

En observant ce nouveau classement et en le comparant à ceux des quatre années précédentes, il est aisé de remarquer que les crus sélectionnés sont, pour une bonne part, les mêmes d'une année à l'autre. Pourtant, les règles strictes de dégustation font que toutes ces dégustations sont rigoureusement indépendantes entre elles. Chaque année, chaque propriété remet son titre en jeu et le processus est sans mémoire, ce qui est un peu dur pour les propriétés, en particulier pour celles qui travaillent bien. Près de 200 propriétés ont d'ailleurs été sélectionnées tous les ans depuis le début, il y a cinq ans.

Ce constat n'est pas un hasard : toutes ces exploitations viticoles sont de belles entités qui ne font pas du bon vin au petit bonheur la chance. D'une année sur l'autre, les vins sont, certes, un peu différents, mais de qualité. Cette constatation ouvre la voie à une forme de pérennisation du classement. Combien faut-il d'années de probation pour obtenir un début de reconnaissance ? Et pour combien de temps ? Au bout de cinq ans, il est temps de se poser ce type de question. ■



Lever du jour sur les vignes et le moulin du château Tour Haut-Caussan, à Blaignan, dans le Médoc. PHILIPPE ROY/EPICUREANS

Frédéric de Luze: « Nous avons été dépassés par le succès »

**LES CRUS BOURGEOIS
DU MÉDOC EN
CHIFFRES****29 millions**Nombre de bouteilles
produites par an**4100 ha**Soit 26 % de la surface
viticole du Médoc**LES 267 CRUS
BOURGEOIS
DU MÉDOC
SÉLECTIONNÉS
EN 2012****111**crus bourgeois
en AOC médoc, soit
environ 14 millions
de bouteilles**92**crus bourgeois en AOC
haut-médoc, soit
environ 11 millions
de bouteilles**14**crus bourgeois en AOC
listrac-médoc,
soit environ
900 000 bouteilles**15**crus bourgeois en AOC
moulis, soit environ
900 000 bouteilles**10**crus bourgeois en AOC
margaux, soit environ
800 000 bouteilles**5**crus bourgeois en AOC
pauillac, soit environ
270 000 bouteilles**21**crus bourgeois en AOC
saint-estèphe, soit
environ 1,5 million
de bouteilles

Le pari était osé. Mais, cinq ans après la première sélection officielle, il semble gagné. Comme l'explique Frédéric de Luze, président de l'Alliance des crus bourgeois du Médoc, tous les indicateurs concernant la mention « cru bourgeois » sont aujourd'hui positifs.

LE FIGARO. - Le millésime 2012 représente la cinquième sélection des crus bourgeois. Quel regard portez-vous sur cette aventure ?

Frédéric DE LUZE. - Avec le recul, je mesure le chemin parcouru. À la première sélection officielle pour le millésime 2008, il fallait sauver la mention « cru bourgeois », qui était vouée à disparaître avec les nouvelles règles européennes. Maintenant, la mention est installée, elle a repris sa place tant en France qu'à l'étranger et elle progresse avec régularité. Cette cinquième sélection est encore une année de progression.

Une progression sous quelle forme ?

Elle est double, à la fois du côté des propriétés et des marchés. L'émulation entre les châteaux et l'effet d'entraînement font que la qualité progresse. On le voit par-

ticulièrement dans le millésime 2012, qui n'était pas le plus facile. Je pense que sans la mention « cru bourgeois », tout le monde aurait fait moins d'efforts.

Et du côté des marchés ?

L'impression a été très favorable : le sticker sur chaque bouteille a un impact très fort et rassure le consommateur. Du coup, notre visibilité a augmenté. Nos campagnes de promotion en Chine, au

Japon et ailleurs ont été de véritables succès. Partout, nous avons été dépassés par le succès. Pour montrer cette progression, un seul chiffre : sur le marché américain, nous sommes passés de 100 crus distribués à plus de 180.

Et du côté des adhérents ?

Nous avons la chance d'avoir un bureau très investi qui abat un travail considérable, sans jamais profiter de la situation pour mettre ces

châteaux en avant. Et il faut du temps pour convaincre près de trois cents châteaux de suivre la discipline stricte de la démarche qualité, de faire accepter le principe même d'une dégustation à l'aveugle, de participer aux nombreux voyages de promotion.

Quels sont les enjeux du futur ?

Si elle est une garantie pour le consommateur, la sélection annuelle présente quelques inconvénients. Ne pas savoir qu'un cru sera sélectionné l'année à venir empêche de faire une promotion suivie, en particulier pour les circuits de distribution. Nous butons là-dessus depuis plusieurs années.

Quelle est la solution ?

Nous savons qu'elle tient en deux mots : pérennisation et hiérarchisation. Trois membres du bureau, Franck Bijon (Château Larose Trintaudon), Jean-Marc Landureau (château d'Escurac) et Laurent Vaché (château de Bense) ont fait un

Frédéric de Luze, propriétaire du château Paveil de Luze à Margaux, veille au bon développement de l'Alliance des crus bourgeois du Médoc. DR

travail considérable dans l'ombre pour déminer ces deux sujets. Du côté de la pérennisation, il faut que nous arrivions à donner une visibilité à une propriété très régulière pour que les circuits de distribution et le négoce puissent investir en promotion.

Et en ce qui concerne la hiérarchisation ?

Il est évident que toutes les propriétés ne se valent pas, et les prix, pourtant très raisonnables, peuvent varier de un à trois. Autrefois, les crus bourgeois étaient classés à trois niveaux. Il faut trouver une solution, d'autant que quelques grandes propriétés qui nous avaient quittés en raison de l'absence de hiérarchisation sont désireuses de revenir, car nous sommes devenus une formidable machine pour la promotion.

À quand la solution ?

Nous n'avons pas d'échéance pour le moment, mais nous arriverons à surmonter ces nouveaux enjeux, comme nous avons surmonté les autres. Les crus bourgeois forment une grande famille et elle a du cœur. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR B. B.

